

**CONGO BELGE**

Usumbura, le 31 janvier 1949.

-SYL- N° 86/A-E/D.6.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° .....

du ..... 19 .....

*123AE  
f.l.-49*

ANNEXE

OBJET:

**Tourisme.**

*pour servir M. Janssens.  
8.1.49*

Usumbura, le 31 janvier 49.

LE CHEF DU SERVICE DES A.E.,  
REYMENANS, - *Reymenans*

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous faire tenir copie d'une lettre qui a été adressée par l'East African Hotelkeepers Association de Nairobi à notre Consul Général à Nairobi et concernant une retenue d'argent qui aurait été effectuée au poste d'immigration de Kisenyi.

Je vous serais obligé de vouloir bien enquêter sur cette affaire et de me faire connaître le résultat d'urgence.

Je n'ignore pas que Kisenyi n'est pas un poste d'immigration et qu'il ne s'y trouve aucun agent des Douanes.

LE CHEF DU SERVICE DES  
AFFAIRES ECONOMIQUES, REYMENANS, -  
Sé/-REYMENANS,

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
de et à

K I S E N Y I.



*act*